



CLASSIQUES
GARNIER

CLÉREN (Marie), « [Épigraphe] », *Danse et poésie plastiques. Transferts esthétiques en Europe (1909-1933)*, p. 169-169

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12152-7.p.0169](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12152-7.p.0169)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Les peintres français contemporains ont particulièrement bien compris les correspondances qui unissent leur art à l'art chorégraphique, et ils ont su les utiliser. La peinture, avec les moyens techniques qu'elle possède, et la somme d'expériences picturales acquise depuis des siècles est particulièrement apte à créer une équivalence dansante. Cette aptitude est encore augmentée du fait des qualités qui sont propres et particulières aux peintres français. Et enfin notre époque contemporaine, mouvante et tourmentée, est mieux que d'autres capables de capter ce qui est instable par nature¹.

1 Madeleine Vincent, *La Danse dans la peinture française contemporaine (De Degas à Matisse)*, Thèse, Université de Lyon – Faculté des Lettres, Lyon, Bosc et Riou, 1944, p. 20. Le directeur de recherches n'est pas précisé.